



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 mars 2011

**CESSION DE TERRAINS A HABITAT SUD
DEUX-SEVRES - RUE DU GROS GUERIN
(AD 45 - 46 ET 47)**

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mars 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Alain BAUDIN - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU

URBANISME ET FONCIER

**CESSION DE TERRAINS A HABITAT SUD DEUX-SEVRES - RUE DU
GROS GUERIN (AD 45 - 46 ET 47)**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Le projet mené par Habitat Sud Deux-Sèvres, rue du Gros Guérin, concernant la construction de 19 logements prévus dans le cadre de l'opération ORU, peut entrer dans sa concrétisation. Il concerne les parcelles appartenant à la Ville cadastrées section AD n° 45 (1375 m²), n° 46 (3193 m²) et 47 (649 m²), représentant une superficie globale de 5217 m², qu'il y aurait lieu de céder à l'opérateur social au prix de 110 079 € TTC (21,10 €/m² TTC), conformément à la convention ANRU multipartenariat du 1^{er} mai 2007.

La T.V.A. à la marge due par l'acquéreur est égale à 2 040,39 € et le prix H.T. s'élève à 108 038,61 € (20,70 €/m² HT).

La recette serait imputée au compte ouvert au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession à H.S.D.S. des parcelles AD n° 45 – 46 et 47 aux conditions exposées ci-dessus ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Frank MICHEL